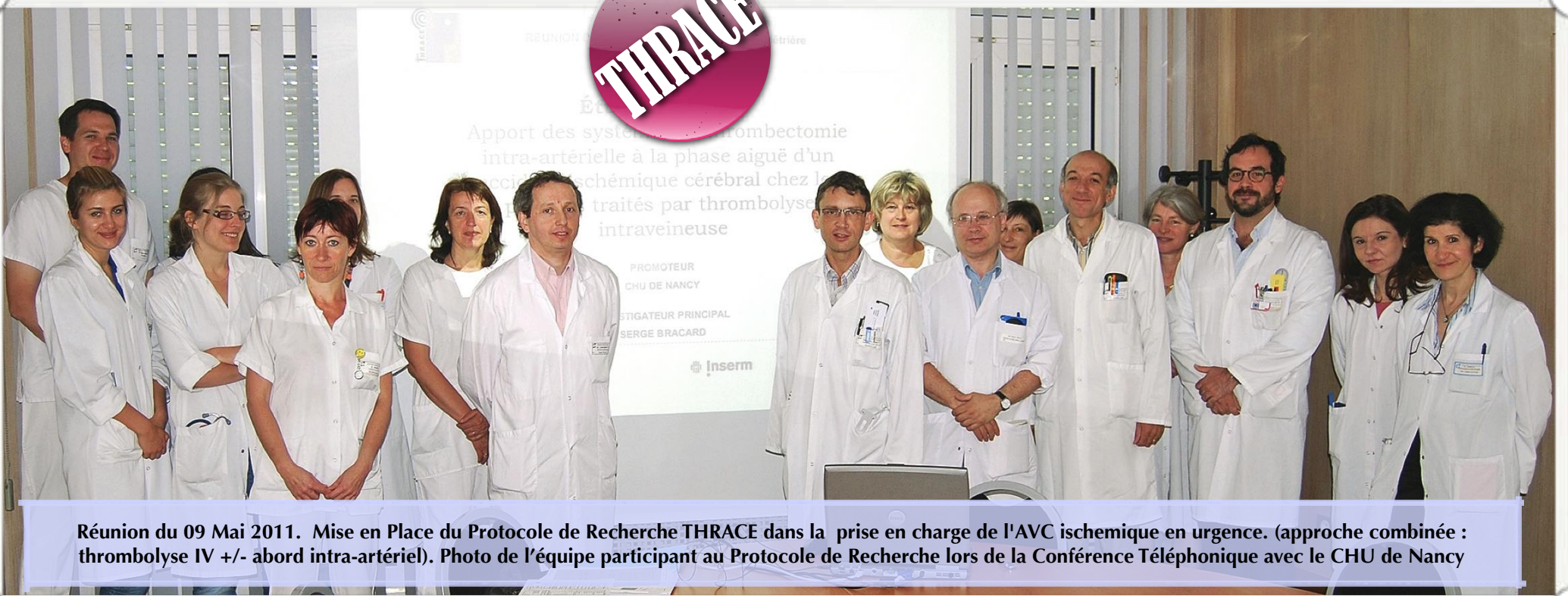


La Lettre des HCC

LES ÉQUIPES DE NEUROLOGIE ET NEURORADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE DES HCC PARTICIPENT À UN PROTOCOLE DE RECHERCHE NATIONAL (Dr F. VUILLEMET ET Dr P-A. LEBEDINSKY)



Réunion du 09 Mai 2011. Mise en Place du Protocole de Recherche THRACE dans la prise en charge de l'AVC ischémique en urgence. (approche combinée : thrombolyse IV +/- abord intra-artériel). Photo de l'équipe participant au Protocole de Recherche lors de la Conférence Téléphonique avec le CHU de Nancy

Après des années où la prise en charge des patients atteints d'accidents vasculaires cérébraux est restée longtemps synonyme de grande passivité, certaines équipes se sont structurées véritablement autour des victimes, jusqu'à la création d'unités spécialisées : les Unités Neuro-Vasculaires (ou UNV).

Le bénéfice de ces structures a rapidement été démontré, indépendamment des traitements médicamenteux.

Puis l'utilisation d'agents thrombolytiques, visant à dissoudre les caillots et permettre ainsi une recirculation rapide du sang dans le cerveau est devenue possible, ouvrant la voie à une nouvelle ère thérapeutique pour les accidents ischémiques.

La tendance qui semble se dessiner aujourd'hui est celle d'approches combinant aussi la neuroradiologie interventionnelle, avec des techniques de désobstruction artérielle, non seulement chimiques, mais également mécaniques (en acheminant des micro-cathéters directement au contact du caillot).

Dans ce cadre, les équipes de neurologie et neuroradiologie interventionnelle des HCC participent à un protocole de recherche national, impliquant 30 autres hôpitaux français : le protocole THRACE.

Cependant, au quotidien, le problème reste souvent celui des délais : il faut que le patient arrive assez tôt pour pouvoir bénéficier de telles approches. Car chaque minute perdue signifie davantage de cerveau détruit.

Pour cela, il faut connaître les symptômes de l'AVC : faiblesse et/ou anesthésie d'une moitié du corps, perte de la vision, du langage, tous symptômes qui, lorsqu'ils sont d'apparition soudaine, justifient l'appel immédiat du 15.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES AVEC LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DANS LE CADRE D'UNE FORMATION CONTINUE

Le docteur Pablo Ariel LEBEDINSKY du Service de Neuroradiologie des HCC et le Docteur Francis Vuillemet du Service de Neurologie des HCC sont les coordinateurs à Colmar d'une grande étude multicentrique incluant plus de 400 patients.

Ils ont fait part de leur expérience aux médecins généralistes lors d'une formation continue organisée par le Docteur MALEZIEUX (Rôle du Médecin Généraliste dans la phase Pré hospitalière).

Pour offrir les meilleures chances pronostiques aux patients victimes d'un AVC, il est important d'optimiser la prise en charge initiale par la coordination de nombreux intervenants.

Il faut favoriser l'administration dans des délais les plus brefs du traitement d'urgence, notamment de thrombolytiques car une fibrinolyse par voie veineuse doit être débutée dans les premières 4 heures 30 et une fibrinolyse par voie intra-artérielle sélective doit être débutée dans les 6 premières heures depuis le début de symptômes.

Toute étape intermédiaire génère une perte de temps. « Le temps perdu est du cerveau perdu. Le temps gagné est du cerveau gagné ».

Comment faire ? Que prescrire comme examens ? Quels traitements ? Faut-il extraire le caillot dans une artère cérébrale ? Dans quels délais ? Quels sont les résultats ? Quel suivi ? Autant de questions qui ont été débattues avec les médecins généralistes.

L'étude THRACE est soutenue par le Ministère de la Santé

PLAN AMÉLIORATION QUALITÉ (PAQ)



PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ RELATIFS AU SUIVI DE LA VISITE DE CERTIFICATION V2010 DES HÔPITAUX CIVILS DE COLMAR : BILAN D'ÉTAPE AU 1ER JUIN 2011 (PHILIPPE GAUZE)

La visite de certification V2010 des Hôpitaux Civils de Colmar s'est déroulée du 08 au 16 février 2010.

La démarche de suivi des **4 réserves et 6 recommandations** contenues dans le rapport de certification suit son cours, conformément aux objectifs annoncés et au plan de travail agréé par les instances institutionnelles d'octobre 2010.

Rappelons que l'établissement doit produire **un rapport de suivi d'ici fin juillet 2011**, détaillant les actions engagées pour lever ces réserves et les recommandations.

Cette démarche s'appuie sur la construction méthodologique de **6 Programmes d'Amélioration de la Qualité (PAQ)**, qui correspondent aux 6 thématiques identifiées dans les réserves et recommandations :

- PAQ 01 : « Politique et programme qualité risques » :
- PAQ 02 : « Identification du patient »
- PAQ 03 : « Dossier patient »
- PAQ 04 : « Circuit du médicament »
- PAQ 05 : « Gestion des événements indésirables »
- PAQ 06 : « Evaluation des pratiques professionnelles »

Ces 6 PAQ sont pris en charge par **6 groupes de travail pluridisciplinaires** constitués depuis la fin de l'année 2010 dans le cadre d'un appel à candidature institutionnel, et coordonnés par la Commission d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins, érigée en Comité de Pilotage (COFIL CAQSS V2010).

La démarche de suivi des réserves et recommandations contenues dans le rapport de certification V2010 suit son cours conformément aux objectifs annoncés et au plan de travail agréé par les instances institutionnelles d'octobre 2010.

Chaque groupe comprend ainsi de 14 à 30 membres, 140 candidatures pluridisciplinaires ayant été enregistrées dans l'établissement (dont un tiers de médecins et 40 % de cadres soignants), ce qui traduit en soi une forte mobilisation des professionnels qu'il convient de saluer tout particulièrement.

Le pilotage associé par groupe un binôme médecin/cadre soignant ou médecin/gestionnaire.

En un peu plus de cinq mois, avec l'assistance méthodologique de l'équipe du Pôle GO, ces groupes de travail ont posé leurs objectifs et déroulé un plan d'actions, en réponse aux réserves et recommandations. Plus de 40 réunions sont répertoriées à ce jour, avec un fort taux de participation, et un respect des échéances calendaires posées.

La méthode vise principalement à interroger et analyser les pratiques professionnelles et des organisations en vigueur aux HCC, pour chacune des six thématiques traitées, puis à les confronter aux expériences de bonnes pratiques répertoriées dans les établissements de santé ainsi qu'aux référentiels disponibles, parmi lesquels naturellement le manuel de certification V2010.

Le Comité de Pilotage CAQSS, installé le 1^{er} décembre 2010, s'est réuni trois fois, a validé toutes les feuilles de route des groupes de travail ainsi que plusieurs orientations techniques parmi les propositions étudiées.

Les travaux engagés se poursuivent avec opiniâtreté.

Les instances de juin 2011 auront à se prononcer sur le bilan des PAQ, et en particulier la **politique globale et coordonnée de gestion de la qualité et des risques ainsi que le programme d'actions correspondant pour la période 2011-2014**, dont doivent se doter les Hôpitaux Civils de Colmar.

Cette étape précèdera l'envoi du rapport de suivi à la Haute Autorité de Santé, auquel succèdera une phase de communication institutionnelle afin de présenter les travaux validés.

RENOUVELLEMENT DES MOBILIERS HOSPITALIERS (F. SIFFERLEN)

Le Plan d'Équipement Hôtelier prévoit annuellement un renouvellement des mobiliers d'hospitalisation.

Ainsi, entre les mois d'octobre et de mai, **278 nouveaux lits électriques** de marque Linet viennent d'être acquis suite à appel d'offres.

Ces nouveaux lits qui totalisent un achat de 557.000€, ont été installés dans les services des pôles de spécialités médicales et

médecine générale, Diacorp, oncologie et Ambroise Paré.

D'autres mobiliers hospitaliers sont par ailleurs annuellement renouvelés : ainsi en 2010, **215 fauteuils de chambre, 160 chevets, 60 adaptables** ont également été remplacés.



EXPOSITIONS

Radiothérapie

Marie-Josée BREYSSE expose ses œuvres à partir du 08 juillet. Des toiles qui représentent des fleurs contemporaines aux couleurs chatoyantes

Médecine Physique et Réadaptation

Bât. 38b Rdc

Hilde Benamou-Schaufelberger expose à partir du 05 juillet. Ses toiles expriment son amour envers la nature et les êtres



La lettre des HCC. Journal produit et édité par la Direction des HCC et destiné aux agents hospitaliers. Responsable de la rédaction : Mlle FIAT (4000 exemplaires)